



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉCOLE ST-ANDRÉ 2013-2014

17 septembre 2013 à 19 h

- 1- Monsieur Bernard Dubé souhaite la bienvenue et présente l'ordre du jour de la rencontre.
- 2- Monsieur Réjean Chabot présente la clientèle de l'école, différents projets qui seront vécus au cours de l'année et fait le point sur l'état de la construction. La construction devra être complétée d'ici la fin de l'année 2013.
- 3- Monsieur Chabot explique le programme Sports plus. Il y aura 6 activités collectives en plus des activités sportives vécues par chaque classe.
- 4- Les différents comités de participation de parents OPP sont présentés et les parents sont invités à s'inscrire s'ils le désirent.
- 5- Monsieur Dubé présente le rapport du président du CÉ de l'année 2012-2013.
- 6- Monsieur Chabot explique le rôle des membres du Conseil d'Établissement et du délégué au comité de parents. Mesdames Maryse Bérubé et Catherine Jetté poursuivent leur mandat. Il y a élection de 3 parents au Conseil d'établissement :

Président : Monsieur Chabot proposé par madame Blanchard et secondé par Lise Courtemanche. M. Chabot accepte.

Secrétaire : Josée Therrien par Marilène Blanchard et secondé par madame Dufour. Madame Therrien accepte.

Vérificateurs : Lyne Gagné et Lucie Guay

Jessica Simard est proposée par Daphnée Desmarais, appuyée par Nathalie Léveillée. Madame Simard accepte et elle se propose comme déléguée au comité de parents.

Ghyslain Morin proposé par madame Ménard, appuyé par Bernard Dubé. Monsieur Morin accepte.

Bernard Dubé proposé par Pascale Gauthier, appuyé par Marilène Blanchard. Monsieur Dubé accepte.

Madame Karine Lefebvre propose que monsieur Morin ait un mandat d'un an et que monsieur Dubé et madame Simard aient un mandat de deux ans. La proposition est appuyée par Pascale Gauthier et acceptée à l'unanimité. Félicitations aux nouveaux membres.

Levée de l'assemblée à 20h10 proposée par madame Lefebvre et secondé par Maryse Dubé.

L'assemblée est suivie de la conférence, *La lecture...un plaisir contagieux!*, offerte par messieurs Olivier -Ménard et Marc Campeau et par le tirage de prix de présence.